

COMPTE-RENDU

CONSEIL DE QUARTIERS CENTRE DU 28 JUIN 2022

Le conseil de quartiers Centre s'est réuni le mardi 28 juin 2022 au Centre social Andrée Chedid, sous la présidence de Madame Maribel AVILES CORONA, maire-adjointe.

Etaient présents à la séance :

Pour le collège élus : Stéphanie BARRÉ-PIERREL, Maire-Adjointe, Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON, conseillère municipale

Pour le collège des acteurs socio-économiques : Anne GESTIN, Bertrand MARTIN, Mickael RANDOT

Pour le collège des habitants : Patrick BOURGEOIS, Fatma LOUNIS

Excusés : Frank-Eric BAUM, Thierry ATLAN, Philippe BOURIACHI, Mylène DIBATISTA, Renaud LERUDE, Emmanuelle GUENZI, Véronique MASIA, Mireille DAPOIGNY, Melha AMALOU, Yolande LACROIX, Cécilia Mancilla.

4 temps d'échanges ont ponctué la réunion :

- I. Ouverture de séance
- II. Notre conseil, notre quartier
- III. Notre ville en mouvement
- IV. Tour de table des conseillers

Maribel AVILES CORONA ouvre la séance à 19H10.

Elle confirme la démission de Yann Pageaut du Conseil de quartier Centre et explique qu'elle n'a pas souhaité nommer un nouveau vice-président du conseil, en raison du renouvellement prochain des membres des conseils de quartier (en décembre 2022).

Elle excuse nominativement les personnes absentes.

Maribel Aviles Corona explique que 2 flyers sont sur la table des conseillers :

- Le flyer Pour une ville sûre et solidaire, à distribuer dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier Centre.
- Le flyer de la recyclerie associative La Pagaille, située à Ivry-sur-Seine mais qui rayonne sur un large périmètre comprenant Orly. Il est notamment possible, pour les Orlysiens de déposer des objets, vêtements ou matériels... Avec aussi un service de collecte à domicile pour le mobilier et le gros électroménager.

I. Ouverture de séance

Approbation du compte rendu du précédent conseil de quartier du 9 mars 2022 : il est adopté avec quelques questions/remarques formulées :

- Dans le point sur la verbalisation du stationnement gênant, il est noté le chiffre de 918 infractions constatées sur 2 mois alors que cela doit correspondre au chiffre sur l'année.

Vérification faite, il s'agit bien du chiffre correspondant à la période du 1/11/21 au 31/12/21.

- Est-ce que finalement l'immeuble des Balcons de Châteaubriant sera relié à la géothermie ?
Comme précisé dans le compte rendu du Conseil de quartier du 9 mars, les Nouveaux Constructeurs ont confirmé que la résidence pourrait, à terme, être reliée à la géothermie. Pour le moment, nous n'avons pas de précisions complémentaires sur la mise en œuvre.

- L'information donnée par Valophis sur la hausse des tarifs de l'énergie et les aides possibles de l'Etat aurait pu être transmise aux copropriétaires également.

Voir avec la Direction de la Communication s'il est possible de diffuser l'information sur le site internet de la Ville et les réseaux sociaux.

- La nouvelle amplitude horaire de collecte des conteneurs par le nouveau prestataire de l'EPT est bien trop large et engendre des frais supplémentaires, qui sont répercutés sur les copropriétaires. Un bilan est à faire avec l'EPT Grand Orly Seine Bièvre sur les nouvelles modalités de collecte mises en place depuis avril 2022.

L'EPT Grand Orly Seine Bièvre a été saisi de cette question et explique que nous étions encore en période de rodage. Aujourd'hui, les circuits sont consolidés et, sauf imprévus, les horaires ne bougeront plus.

- Les conteneurs pour déchets verts n'ont toujours pas été livrés à tous ceux qui les ont demandés.

De même, l'EPT Grand Orly Seine Bièvre a été saisi de cette question : pour les demandes effectuées avant le 16 avril, les bacs ont été livrés fin mai (800 bacs livrés). Pour les demandes faites après le 16 avril, la livraison a eu lieu le 4 juillet. D'autres livraisons sont encore possible. Il est précisé que seuls les pavillons et les petites copropriétés sont éligibles au bac de déchets verts.

- Beaucoup de dépôts sauvages non ramassés, la mutualisation aurait dû apporter des améliorations et des baisses de coût, la Ville ne doit pas se substituer à l'EPT.

C'est bien l'EPT Grand Orly Seine Bièvre qui est en charge du ramassage et du traitement des dépôts sauvages.

II. Notre Conseil, notre quartier

Points d'actualité

1. Mise en place d'un nouvel espace canin

Intervention d'Anne Gestin, conseillère de quartier

Un nouvel espace canin est en cours d'installation dans un espace situé entre les rues Molière et Noyer-Grenot, à la place d'une petite aire de jeux pour enfants, rétrocédée par Valophis à la Ville, après la résidentialisation des immeubles de la Pierre-au-Prêtre.

C'est le fruit d'une proposition du Conseil de quartier Centre.

Après une phase d'expérimentation, un bilan sera fait et des aménagements pourront être entrepris. Des améliorations peuvent être apportées : ajouter un point d'eau pour l'hydratation des chiens, agrandir l'espace en longueur...

Remarques des conseillers :

- Il aurait été préférable de mettre en place tout de suite un espace canin plus grand et plus adapté.

- Un autre lieu pourrait être transformé en véritable espace canin s'il était simplement clôturé : la pelouse à l'arrière du Centre administratif.

-Ce nouvel espace canin est trop petit et peu visible.

2. Remise en état de bancs

Suite aux remarques du Conseil de quartier Centre et lors des Rendez-vous urbains, les services de la Ville ont procédé à la remise en état des bancs de la Place Simone de Beauvoir et du Square Alfred de Musset. Il est vivement souhaité que chacun puisse veiller à ce que cela reste en état, malheureusement, très récemment dans ce secteur une poubelle a été incendiée.

Remarques des conseillers :

Les habitants autour du Square A. De Musset sont en souffrance, subissent beaucoup de nuisances, la Ville devrait organiser des actions et prévoir un courrier de soutien aux habitants.

3. Présentation de la Maison de santé

Intervention de Stéphanie Barré-Pierrel, conseillère de quartier et Maire-Adjointe à la santé et à la prévention

La Maison de santé est un équipement pluridisciplinaire privé, labellisé par l'ARS donc qui partage avec la Ville des objectifs de santé publique et bénéficie d'un accompagnement serré. Elle regroupe :

- Un service de radiologie, mammographie, échographie
- Des médecins urgentistes
- Une équipe composée de médecins généralistes, un nutritionniste, une sage-femme, un kinésithérapeute.

Pour la plupart des professionnels, les consultations se font sur RDV. Il y a une partie sans rdv mais quelques soucis d'affluence.

Parmi les patients, il y a une grande majorité d'Orlysiens, notamment du secteur Noyer-Grenot, Martyrs de Chateaubriant, mais aussi des villes alentours Choisy-le-Roi, Thiais, Villeneuve-le-Roi, Ablon-sur-Seine.

Stéphanie Barré-Pierrel fait part de la situation tendue au niveau national comme local dans le domaine de la santé. La Ville essaie de trouver des solutions via le Centre municipal de santé.

Pour la médecine d'urgence, Mme Barré-Pierrel rappelle l'existence du SAMI, installé à Choisy-le-Roi vers lequel les Orlysiens peuvent s'orienter.

4. Retour sur les « Mercredi Ensemble » du Centre social A. Chedid

Intervention de Roselyne Charles-Elie-Nelson, conseillère de quartier et conseillère municipale

Le Centre social Andrée Chedid a mis en place un programme d'événements festifs intergénérationnels, les « Mercredi Ensemble » sur le thème des cultures du monde. Les objectifs de ce programme sont :

- Créer du lien
- Proposer des temps intergénérationnels
- Faire connaître le centre social Andrée Chedid
- Faire connaître aux participants des nouvelles cultures
- Proposer des animations pédagogiques et ludiques spécial culture du monde.

En 2022, 2 « Mercredi Ensemble » se sont tenus :

- Mercredi 6 avril, le Brésil avec près de 200 participants, surtout des enfants, la moitié venant du quartier Centre.
- Mercredi 8 juin, les Antilles : défilé carnavalesque dans le quartier, ateliers manuels et artistiques, initiation danse, percussions, jeux, spectacles des enfants du Centre

social, stands jeunesse, seniors et familles, stand du conseil de quartier Centre, buffet... Plus de 300 participants.

En prévision ces initiatives festives et conviviales se tiendraient une fois par trimestre, la prochain aurait donc lieu en décembre, à coupler avec la fête de quartier.

Remarques des conseillers :

- La Ville doit mettre les moyens pour développer des activités de loisirs, soutenir les initiatives des associations.
- Regrette que peu d'hommes participent à ce type d'initiatives, peut-être proposer des activités plus adaptées.
- La Ville peut aider (subventions) mais le dynamisme doit aussi venir des associations elles-mêmes.
- Les hommes doivent pouvoir aussi intégrer les activités déjà proposées.

Projets urbains

1. Point d'étape sur les Jardins de Cornélie et les Balcons de Châteaubriant

Nouvelle résidence In'Li : Les Jardins de Cornélie

Rappel du projet : In'li construit une nouvelle résidence au 29-35 avenue Adrien Raynal, « Les Jardins de Cornélie » comprenant 31 logements du T1 au T4, deux commerces (la Ville va travailler à trouver deux preneurs), un jardin paysager et 33 places de parking en sous-sol.

Afin de pouvoir commencer les travaux de construction, l'entreprise Bouvelot a procédé à la démolition des bâtiments. In'li s'est engagé pour un chantier à faibles nuisances :

- Limiter au maximum le volume sonore et la durée d'exposition au bruit
- Privilégier les engins et techniques réduisant le bruit lorsque cela est techniquement possible
- Maintenir les accès de chantier propres
- Limiter les poussières générées pendant les travaux

De plus, une attention particulière a été portée à la question de l'amiante sur les bâtiments démolis, comme pour tous les chantiers. Les questions d'amiante étant très suivies et réglementées, un diagnostic a été fait avant la démolition, permettant de déterminer s'il y a une présence d'amiante ou non.

Les dates importantes

- Depuis fin avril et jusqu'à fin juin : démolition
- Fin 3ème trimestre 2022 : démarrage de la construction
- Fin 1er trimestre 2024 : livraison prévisionnelle

Communication

Une lettre info riverains a été diffusée par In'Li début mai, au démarrage du chantier de démolition. D'autres lettres info-riverains suivront au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Les Balcons de Châteaubriant

La phase de commercialisation du programme « Les balcons de Châteaubriant » est toujours en cours. Début juin, la moitié des 49 logements avait trouvé preneur. Donc il reste encore une vingtaine de logements en cours de vente. Le chantier de cette opération bénéficiera également d'une communication auprès des riverains. Un référé préventif aura lieu avec les différents riverains concernés permettant de faire un état des lieux avant travaux.

Par ailleurs, lors de la réunion de commercialisation de ce programme, des riverains avaient exprimé des inquiétudes sur le futur preneur du local d'activité. La Ville va travailler à chercher un preneur compatible avec les logements au-dessus.

Remarques d'un conseiller :

Insiste sur la présence d'amiante dans ces chantiers de démolition.

Le service urbanisme a de nouveau été saisi de la question. Sur le chantier des Balcons de Chateaubriand, la Ville a prévu avec les Nouveaux Constructeurs des infolettres au gré des différentes étapes du chantier. Ces documents donneront des informations sur l'amiante le cas échéant.

2. Chantier des ascenseurs de Noyer-Grenot

La création des ascenseurs de Noyer Grenot est une opération de Valophis dans le cadre de sa politique "ascenseurs pour tous" qui a vocation à se déployer lorsque c'est possible sur l'ensemble de son patrimoine.

Cette intervention sur les ascenseurs vient répondre aux enjeux du vieillissement de la population et du souhait de favoriser l'autonomie à domicile lorsque les conditions de santé des personnes le permettent, mais elle répond aussi aux enjeux familiaux en favorisant la mobilité pour les plus petits (poussettes).

Rappel du programme de travaux :

- Création d'un ascenseur pour chaque cage d'escalier (soit 14 ascenseurs)
- Reconfiguration des halls d'entrée intégrant les ascenseurs
- Réfection de l'éclairage des cages d'escalier

Malgré les difficultés d'approvisionnement rencontrées sur la plupart des chantiers depuis le début de la pandémie, le planning de l'opération est respecté : le gros œuvre est terminé sur certaines cages d'escalier et les premiers ascenseurs sont en cours d'installation. Cependant les dates de mise en service ne sont pas encore connues, avec précision. Pour pouvoir rester dans les délais, Valophis a été contraint d'engager les travaux sur 5 cages d'escalier en même temps, alors qu'ils pensaient pouvoir les traiter 3 par 3 pour limiter la gêne pour les locataires.

La gardienne signale quelques remarques des locataires lorsque des camions de livraison stationnent sur des emplacements qui ne leurs sont pas réservés. Mais les camions libèrent les places aussi vite que possible. Enfin, pour les locataires titulaires d'un emplacement de stationnement qui doit être libéré le temps des travaux, Valophis met à disposition un autre emplacement de stationnement temporairement.

Questions et remarques des conseillers :

-Comment cette opération a été décidée et conduit-elle à l'augmentation des charges locatives ?

Maribel Aviles Corona précise qu'une concertation avec les habitants a eu lieu, qui, pour la majorité d'entre eux, ont accepté ces travaux et ce qu'ils induisent.

-Ces travaux sont destinés à améliorer le foncier, quelle destinée pour ces immeubles de 30 ans et plus ?

Valophis a été saisi de la question : ces travaux sont surtout destinés à améliorer l'accessibilité des étages supérieurs, à favoriser le maintien à domicile des locataires les plus âgés et des personnes à mobilité réduite, et enfin à mieux répondre aux attentes en matière de confort. Il n'est pas envisagé de mettre les logements en vente.

-Est-ce qu'une possibilité de déménager a été laissée aux locataires qui ne voulaient pas de ces ascenseurs ?

Valophis a été également saisi de la question et précise : ces travaux ont été soumis aux votes des 155 locataires occupants. Seuls 20 locataires avaient exprimé leur désaccord sur

le projet, celui-ci a donc été adopté. Pour les locataires qui ne souhaitent pas l'installation des ascenseurs, comme pour tous les locataires qui souhaitent changer de logement, une demande de logement social doit être complétée et être transmise à Valophis. Le fait d'avoir exprimé son refus des travaux dans le cadre de la consultation évoquée ci-dessus, n'ouvre pas de droit particulier à une mutation.

Retour sur les commissions

1. Commission solidarité : bilan et perspectives de l'opération « Fleurs déplantées » *Intervention d'Anne Gestin, conseillère de quartier*

Vif succès rencontré pour cette 1^{re} opération de distribution de fleurs déplantées par les jardiniers municipaux, qui s'est tenue :

- les mercredis 4 et 11 mai 2022
- de 9h30 à 16h
- sur la pelouse du centre administratif municipal
- 130 participants le 4 mai et + de 150 participants le 11 mai.

Anne Gestin et l'ensemble des conseillers présents expriment 2 regrets :

- Les horaires de distribution. Il est beaucoup trop tôt de terminer à 16h, les personnes qui travaillent ne peuvent pas venir.
- Aucune association ne s'est investie pour vendre ces plantes et reverser les bénéfices à une bonne cause. Permettrait aussi aux associations de se présenter et d'entrer en contact avec les Orlysiens. Le bilan très positif de cette 1^{re} opération peut inciter des associations à s'engager.

Il est convenu de réitérer cette initiative (à l'automne ?) en retravaillant les aspects relevés plus haut pour améliorer l'action.

2. Commission environnement : flyer Pour une ville sûre et solidaire

Intervention de Bertrand Martin, conseiller de quartier

Le Conseil de quartier Ouest a initié en 2021, la création d'un document « Pour une ville sûre et solidaire » que les conseillers ont diffusé dans le quartier Ouest fin 2021. Cette plaquette est un document de prévention des cambriolages et des escroqueries à destination des habitants.

Comme décidé lors de la dernière réunion du Conseil de quartier Centre en mars dernier, quelques modifications ont été apportées à cette plaquette afin que son contenu soit adapté aux problématiques spécifiques du quartier Centre. Ces modifications ont été examinées et définies par la Commission Environnement le 24 mai.

Le dépliant mis à jour a été imprimé et peut commencer à être diffusé dans les boîtes aux lettres du quartier Centre.

Les conseillers regrettent que le dépliant n'ait pas pu être distribué plus tôt mais Maribel Aviles Corona explique que nous étions tenus par la période électorale.

Un appel aux volontaires est fait pendant la réunion.

Étant donné la nécessité de distribuer ces flyers avant les grands départs en vacances, les délais étaient trop courts, et peu de conseillers ont pu se rendre disponibles. Maribel Aviles Corona a donc pris la décision de faire appel à la société prestataire de la Ville pour faire cette distribution, ce qui a pu être fait le 7 juillet.

III. Notre ville en mouvement

Points d'actualité

1. Retour sur Orly en Fête

Intervention de Roselyne Charles-Elie-Nelson, conseillère de quartier et conseillère municipale

Le Festival des arts de la rue "Orly en fête" a eu lieu du 3 au 5 juin dernier, il a remporté un vif succès auprès des orlysiens qui retrouvaient leur festival après 2 ans d'annulation en raison de la crise sanitaire. + de 5000 personnes sur les 3 jours.

Ainsi, 23 compagnies ont pu montrer plus de 40 représentations avec cette année une première, une balade en lit flottant sur le plan d'eau rénové.

Les associations orlysiennes ont assuré la restauration dans la guinguette Méliès, les familles ont pu profiter pleinement de l'espace familles où différentes animations leur étaient proposées. Le petit train a sillonné toute la ville permettant que tous les secteurs puissent venir au parc.

Seul bémol, l'orage du samedi soir qui a contraint la ville à faire évacuer le parc pour des raisons évidentes de sécurité et annuler de ce fait les spectacles à partir de 18h. Les services de la Ville ont été très réactifs, les personnes qui ne pouvaient rentrer chez elles (familles avec jeunes enfants ou personnes à mobilité réduite) ont été rapatriées à l'Orangerie puis raccompagnées avec des mini-bus spécialement dépêchés.

2. Programme de « Orly sous le soleil »

Orly-sous-le soleil s'articule cette année autour des OKLM, du Village d'été, des sorties, des rendez-vous du sport, avec aussi, la plage dans mon quartier, les Vitamines, sans oublier le programme cinéma du Centre culturel et les nombreuses activités proposées également par les associations locales.

Quelques précisions :

Le Village d'été, du 19 juillet au 19 août

Le village d'été s'installe sur la pelouse centrale du parc Méliès Un grand espace entièrement dédié aux activités d'été, avec des temps pour la famille et pour la jeunesse, des moments conviviaux intergénérationnels et des soirées festives pour tous.

Au programme : en journée, ateliers créatifs, animations sportives, jeux collectifs, ateliers culinaires, ateliers bien-être, structures gonflables, matinées seniors... En soirée : les veillées jeunesse et les « soirées sont à vous », soirées festives et musicales ouvertes à tous et en accès libre.

Les après-midis OKLM, du 13 juillet au 24 août

Dans les quartiers, chaque mercredi de 15h à 19h.

Au programme : ateliers créatifs et artistiques, webradio, jeux cérébraux, handisport, chasse au trésor, initiations danse, structures gonflables, ludothèques, spectacles...

A noter que le 1er après-midi OKLM de la saison du 13 juillet sera suivi de la soirée de la fête nationale avec guinguette associative, bal populaire et feu d'artifice.

Les grandes sorties de l'été

- Les sorties intergénérationnelles, tous les lundis entre le 11 juillet et le 29 août, dont 4 sorties à la mer
- Les sorties jeunesse, à destination des 11 à 17 ans, sorties à la mer et de loisirs.

Le PASS ORLY SOUS LE SOLEIL 2022 (2,50 €) donne accès :

au Village d'été

aux rendez-vous du sport

une priorité d'accès aux animations des après-midi OKLM

3. Projet de nettoyage citoyen

Une grande opération de nettoyage citoyen est prévue pour l'automne : un rendez central sera fixé comme point de départ pour différents groupes dans chacun des quartiers, Est, Centre et Ouest, à l'image de ce qui était proposé les années précédentes.

IV. Tour de table des conseillers de quartier

-Nuisances nombreuses induites par le bar Le Fer à Cheval : mégots et autres déchets, chaises éparpillées gênant la circulation piétonne, stationnement anarchique, etc.
Un courrier de Madame la Maire serait peut-être nécessaire ainsi que des verbalisations.
Maribel Aviles Corona est souvent intervenue auprès du gérant et va interpellier le SCHS.

-Nuisances également autour du Local Ile-de-France Mobilités (conducteurs Kéolis).
La copropriété devrait saisir une nouvelle fois Ile-de-France Mobilités.

-Elagage rue Jean Jaurès toujours pas effectué. Et dans les rues où l'élagage a été fait (avenue de la Paix par exemple), les trottoirs n'ont pas été nettoyés après.
Réponse en attente des services techniques. Pour le nettoyage après élagage, cela se fait dans un 2^e temps (après un 2^e passage pour l'élagage).

-Problème de stationnement des cars en cas de sorties scolaires, rue de la Victoire : les cars bloquent complètement la circulation, cela peut être dangereux y compris pour les enfants.
Les ASVP devraient être prévenus les jours de sorties scolaires pour régler la circulation et sécuriser le secteur.

Par ailleurs, certains agents de traversée font dangereusement traverser les enfants alors que le feu est vert pour les véhicules.

Le service des ASVP ainsi que la Direction Education et Enfance ont été saisis de ces problématiques, en attente de retour.

-Le bruit du tram n'est pas réglé surtout quand il fait chaud.

Kéolis a confirmé qu'ils continuent de graisser le rail manuellement au niveau du terminus Gaston Viens trois fois par semaine, hors jours de pluie. Ces opérations ont un impact positif, les bruits de crissement dans cette zone ont été fortement réduits.

Mais Kéolis n'a pas eu l'autorisation de mettre en œuvre le graissage automatique dans cette zone bien que tout ait été tenté pour avoir cette autorisation

-Mise en place, par des particuliers, de plus en plus fréquente, de plots, poubelles, voire parpaings sur des places de stationnement pour réserver des emplacements.

-Question des vendeurs à la sauvette et de l'alcool sur la voie publique. Ce seront des choses qui pourront être réglées par la Police municipale.

- Quelle périodicité des contrôles des microparticules à Orly ? Ces derniers temps, nombreux passages d'avions au-dessus de la ville.

La Ville d'Orly n'est pas destinataire des rapports de contrôle. Cependant la qualité de l'air dans la zone aéroportuaire est mesurée en continu par le laboratoire du Groupe ADP qui est également en partenariat avec AirParif. Pour toute information et bilans des mesures, rendez-vous sur le site internet des riverains des aéroports « entrevoisins.groupeadp.fr »

-L'antenne Bouygues avait causé des dommages au grillage de la piscine. Qu'en est-il des réparations ?

La Ville a eu le rapport de l'expert des assurances mi-juillet ce qui permet la réalisation de travaux de réparation. Etant donné que les travaux peuvent difficilement avoir lieu quand la piscine est ouverte, ils sont programmés 1^{re} quinzaine septembre (piscine fermée au public pour vidange).

La séance est levée à 21h15.